

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Classes préparatoires scientifiques 1^{ère} année

Vous venez d'accepter votre affectation au Lycée Victor Hugo de Besançon, en CPGE 1^{ère} année.

Afin que votre inscription devienne **définitive** vous devez impérativement :

- Dans un premier temps, pour valider votre inscription, renseigner les documents ci-dessous et les transmettre à l'adresse suivante : postbac.lvh@ac-besancon.fr avec demande d'accusé de réception.

→ DATE DE RETOUR SOUHAITÉ : 20/08/2025

- | | | |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Fiche d'inscription | <input type="checkbox"/> Remplir le <u>mandat de prélèvement SEPA</u> accessible en ligne via le lien figurant sur la fiche d'information demi-pension et internat (annexe 05). | <input type="checkbox"/> Remplir la fiche infirmerie en cliquant sur le lien ci-dessous https://form.iotform.com/241513997291060 |
|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Pour les **étudiants étrangers**, merci de joindre à l'envoi votre **attestation de niveau *B2* en langue française**
Se reporter à l'annexe n° 02 pour les dispenses de certification



Si vous renoncez à l'internat, merci de nous le signaler au moment de l'inscription.

Documents à titre informatif : - Règles de fonctionnement de l'internat / Trousseau de l'internat.
(L'inscription à l'internat vaut acceptation des règles de l'internat.)
- Aspects réglementaires – Demi-pension – Pension
- Note de rentrée Maison des Lycéens

- Dans un second temps, apporter le jour de la rentrée :

La copie de votre relevé de notes du baccalauréat (noter impérativement au verso la filière demandée).

Vous pouvez aussi rapporter le jour de la rentrée pour une adhésion volontaire à la MDL, un chèque de 12 € à l'ordre de la Maison des lycéens V. Hugo à remettre sous enveloppe accompagné d'une photo. (*Prénom, Nom et filière au dos de la photo*).

❖ LIVRES

Pour les matières scientifiques, il n'est pas établi de liste de livres. Les cours et les manuels mis à votre disposition au CDI seront complétés par des fascicules que vous pourrez acquérir dans des conditions qui vous seront précisées à la rentrée.

Thème du programme de français – philosophie : EXPÉRIENCES DE LA NATURE

Les œuvres suivantes devront être lues pour la rentrée de septembre 2025 :

- La Connaissance de la vie, **GEORGES CANGUILHEM**
"Introduction : la pensée et le vivant"
"I. Méthode"
"II. Philosophie - chapitres II, III, IV et V"
Éditions Librairie philosophique J. VRIN
- Vingt mille lieues sous les mers, **JULES VERNE**
Éditions Le Livre de Poche (couverture rouge avec une pieuvre)
- Le Mur invisible, **MARLEN HAUSHOFER**
Traduction de Liselotte Bodo et Jacqueline Chambon
Éditions Actes Sud, collection BABEL n°44

❖ CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Ce document sera téléchargeable depuis l'application Pronote environ 3 semaines après la rentrée.

❖ ASSURANCE

Les étudiants de CPGE doivent être assurés pour les risques scolaires et périscolaires ainsi qu'en responsabilité civile.

❖ BULLETINS SEMESTRIELS

Les bulletins semestriels des étudiants **sont dématérialisés et sont accessibles via l'application Pronote**. Les codes d'accès à l'ENT ECLAT-BFC remis à la rentrée permettront de consulter celle-ci.

❖ BOURSES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une fiche « **NOTIFICATION CONDITIONNELLE DE BOURSE** », vous a été envoyée par les services du CROUS, quel que soit l'échelon qui vous a été attribué.

Ce document doit :

- ***obligatoirement*** être remis au secrétariat de scolarité à l'attention de Mme CASTEUBLE **dès réception** de votre notification conditionnelle.



ATTENTION !

Si cette notification n'est pas saisie informatiquement par le secrétariat du lycée, le CROUS ne pourra pas procéder à la mise en paiement de votre bourse.

Contact : Mme CASTEUBLE, secrétariat de scolarité

03 81 41 98 88

elise.casteuble@ac-besancon.fr

Rentrée 2025

Vous voudrez bien prendre connaissance sur l'ENT-Eclat des modalités pratiques de rentrée vous concernant à compter du 28 août 2025.

<https://lyc-vhugo-besancon.eclat-bfc.fr/>

Cette page d'accueil est accessible sans authentification

FERMETURE DU LYCEE AU PUBLIC DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Du 12 juillet 2025 à 16h au 28 août 2025 à 9h